

INFO VEILLEURS DE RIVIÈRES

*Contribuer à la surveillance des
cours d'eau en période d'étiage*

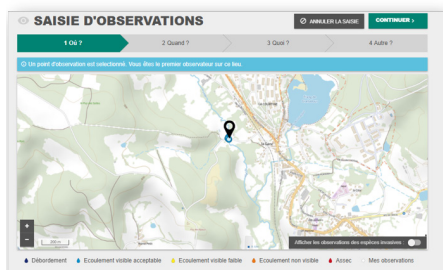


INFOS À RENSEIGNER

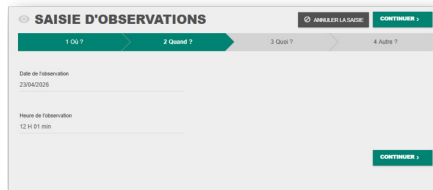
Créer son compte et/ou se connecter sur :
enquetedeau.eaufrance.fr



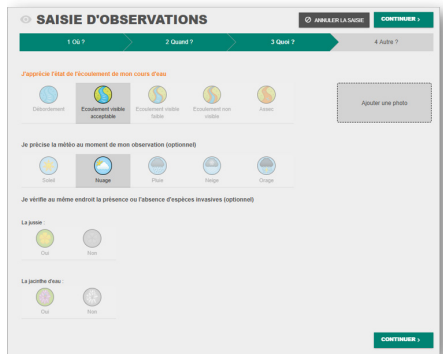
1 Enregistrer ou sélectionner son point d'observation sur la carte.



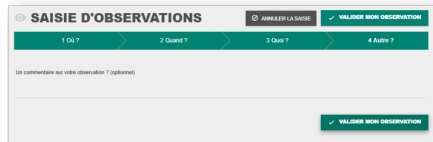
2 Indiquer le nom de la station et le nom du cours d'eau. Renseigner la date et l'heure de l'observation.



3 Renseigner l'état du cours d'eau et ajouter la photo.



4 Éventuellement ajouter des commentaires. Valider l'observation.



ÉVALUER L'ÉTAT DU COURS D'EAU

ÉCOULEMENT VISIBLE ACCEPTABLE

Ruisseau de Graffouillère



ÉCOULEMENT VISIBLE FAIBLE

Ruisseau de Graffouillère



FLAQUE

Ruisseau du Lys



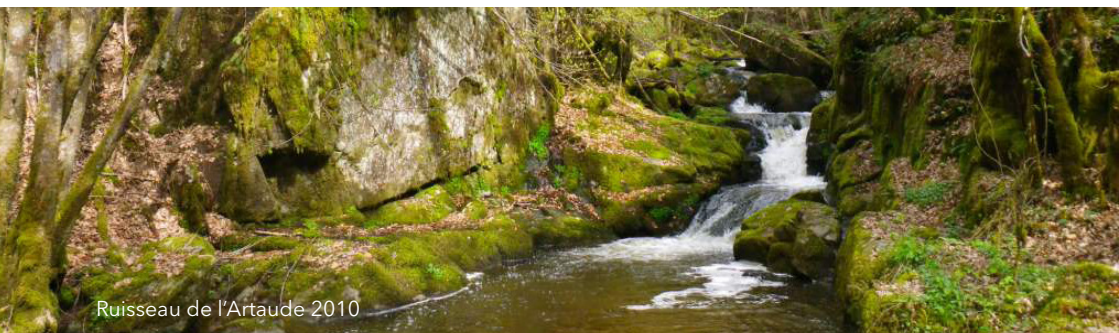
ASSEC

Ruisseau de l'Artaude



LES CONSIGNES

- ! Réaliser ses observations de mi-juin à fin septembre, une fois par mois ou par semaine (dans l'idéal).
Observation hebdomadaire demandée au pic de l'étiage (réception d'une alerte par sms).
- ! Rentrer les données sous trois jours suivant l'observation.
- ! Ne pas rentrer dans les parcelles privées, y compris les prairies.



Ruisseau de l'Artaude 2010

PARLONS D'EAU



SERVICE EAU ET MILIEUX NATURELS

05 55 95 35 38

contact@hautecorrezecommunauté.fr
23 parc du Bois Saint-Michel 19200 USSEL
hautecorrezecommunauté.fr